



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Melun interdit le transit des poids lourds : un coup dur pour les entreprises de transport et la logistique

Paris, le 20 octobre 2025

La FNTR IDF, l'OTRE IDF et l'Union TLF, représentant l'ensemble des métiers du transport de marchandises et de la logistique, alertent sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de l'arrêté municipal du 3 septembre 2025 pris par la Ville de Melun, interdisant à partir du 1^{er} novembre 2025 la circulation de transit des poids lourds sur l'ensemble du réseau routier situé dans les limites administratives de la commune.

Nous rappelons que le trafic journalier de poids lourds en transit ne représente que 3% du trafic total de la ville.

Une mesure prise sans concertation et aux effets contre-productifs

Malgré la signature par la mairie de Melun de la Charte de Logistique urbaine durable de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, cette décision unilatérale a été prise sans concertation avec les professionnels du secteur.

Cette interdiction du transit des poids lourds, y compris sur la RD606 — axe structurant pour le transport régional —, va entraîner un report massif du trafic vers les communes voisines, aggravant la saturation, les nuisances et les risques routiers que la mesure prétend justement réduire.

Des conséquences directes sur les entreprises et l'environnement

Les transporteurs et logisticiens installés notamment dans le bassin melunais et seine-et-marnais verront leurs parcours rallongés, leurs coûts d'exploitation augmentés, et la fluidité des chaînes logistiques dégradée.

Cette mesure risque également d'augmenter les émissions de CO₂ liées aux détours obligés, affaiblissant la compétitivité des entreprises sans bénéfice environnemental réel.

Un appel à la concertation

La FNTR IDF, l'OTRE IDF et l'Union TLF restent convaincues qu'il y a lieu d'engager une concertation élargie, rapide et pragmatique entre la Ville de Melun, le Département, la Communauté d'agglomération et les représentants des entreprises pour trouver un équilibre entre qualité de vie urbaine et continuité économique.

Les organisations cosignataires :

Pascal BARRE Président FNTR IDF

Alexis GIBERGUES Président OTRE

Vincent LE DUFF Président Union TLF IDF

Contacts presse :

FNTR IDF: Géraldine MARTINEZ - geraldine.martinez@fntr.fr - 06 51 77 45 68

OTRE IDF : Bruce AIGLEHOUX - bruce.aiglehoux@otre.fr - 06 01 90 40 47

UNION TLF : Julie RAMBAUD - jrambaud@e-tlf.com - 06 26 36 90 46